

DISTRIBUTION PUBLIQUE DE CHALEUR ET DE FROID

<input type="checkbox"/> compétence ⁽¹⁾ obligatoire	<input checked="" type="checkbox"/> commune
<input checked="" type="checkbox"/> compétence ⁽¹⁾ optionnelle	<input type="checkbox"/> EPCI
<input type="checkbox"/> service ⁽²⁾	

⁽¹⁾ Une compétence concerne l'intégralité du patrimoine ou des projets de la collectivité sur son territoire. Pour transférer une compétence, l'adhérent prend une délibération.

⁽²⁾ Un service est spécifique à une partie du patrimoine seulement ou à un projet particulier sur son territoire. Pour adhérer au service, la commune/EPCI prend une délibération. Une convention spécifique est ensuite établie afin de définir le périmètre de la mission, son contenu technique, le plan de financement et la durée.

CONTENU

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, peut pour le compte des communes, être le maître d'ouvrage de la construction et de l'exploitation de réseaux de chaleur ou de froid, dans le cas où plusieurs abonnés souhaitent se raccorder au réseau de chaleur envisagé.

Il assure notamment :

- La maîtrise d'ouvrage des installations, l'investissement
- L'exploitation du service
- La vente de la chaleur ou du froid aux abonnés des réseaux à prix coûtant : les coûts d'exploitation et le remboursement de l'emprunt sont couverts par la vente de la chaleur dans un budget annexe du SICECO
- La réalisation d'actions ou des interventions dans le but de faire réaliser des actions tendant à maîtriser la demande d'énergies

Pour le développement d'un projet de réseau de chaleur ou de froid, le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, alloue des subventions.
Je les retrouve sur

www.siceco.fr



CÔTE-D'OR CHALEUR

Pour mettre en œuvre pleinement cette compétence, le SICECO a décidé la création d'un service public de distribution de chaleur par la mise en place d'une régie, Côte-d'Or Chaleur.

Cette régie a vocation à s'occuper des projets desservant au moins deux clients différents pour lesquels il y a vente de chaleur (la commune qui a initié le projet peut être l'un des deux.)

MES CONTACTS

Pascaline Fisch - pfisch@siceco.fr - 03 80 50 85 00
Estelle Forbach - eforbach@siceco.fr - 03 80 50 08 90